

La responsabilité du fait de l'Etat bourreau : Étude comparée des droits administratifs français et colombien (Document en Français)

x) document(s)

document(s) :

<s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/c018f7cf-c08e-4da8-85df-c99df3b092b9>

ns générales

strepo Rendon, Maria Paz

émoire : PLESSIX BENOIT

iversité Panthéon-Assas - Master Droit public approfondi

on : 10-02-2020

ette recherche consiste premièrement à identifier deux phénomènes historiques qui ont lieu en France et en Colombie : les actions gouvernement de Vichy en France pendant la Seconde Guerre mondiale et les actions de l'armée nationale en Colombie qui ont énomène des faux positifs dans le contexte du conflit interne, évènements qui ont une caractéristique commune : les agissements au à l'encontre de ses citoyens. Une fois ces deux éléments factuels similaires sélectionnés, il est possible de lancer une étude de qui constitue la seconde partie de la recherche et consiste à identifier, de manière descriptive, comment les juges des deux pays, andes d'indemnisation contre l'État pour ces faits, ont traité la question de la responsabilité administrative, afin de démontrer que les ont qualifié le préjudice subi et leur réparation comme exceptionnels par rapport au droit commun. Enfin, dans cette recherche, un e est faite quant à la manière dont les juges, malgré ce qui précède, ont déclaré une responsabilité pour faute, c'est-à-dire une le droit commun, qui est inapproprié, insuffisante et infructueuse eu égard de la gravité des faits sous analyse, d'un point de vue ique mais aussi quant aux effets pratiques sur la société.

is : Conflit armé, Droit administratif comparé, Deuxième guerre mondiale, Exécution extrajudiciaire, Faute du service, Réparation ne exceptionnel, Responsabilité de l'Etat

ns techniques

tion

ment PDF

ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-13321

urce : Ressource documentaire